



COMITE DE DIRECTION
Bureau Exécutif
PROCÈS-VERBAL n°16

Réunion du : Jeudi 16 janvier 2020

Présidence : M. Éric BORGHINI

Présents : MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Mme Véronique LAINÉ, MM. Noël MANNINO, Mathieu SAVY,

Absents excusés : M. Vincent CASERTA

Assistent : M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

I- INFORMATIONS DU PRESIDENT

*** Condoléances**

A la suite du décès de Marc RIOLACCI qui fut un temps, Président de la commission des Statuts et Règlements du District de la Côte d'Azur, avant de devenir président de la Ligue Corse, et membre du Conseil Fédéral. Haut magistrat ayant terminé sa carrière en qualité de Président de Chambre à la Cour d'Appel de Versailles, il était passionné de football et a servi avec dévouement, désintéret, et une immense compétence, le football amateur. Il a toujours exercé ses fonctions avec beaucoup d'humanité. C'est une immense perte pour le football Français et pour tous ceux qui étaient proches de lui.

Le Président et les Membres du Comité de Direction adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à sa femme, sa famille et ses proches ainsi qu'à la Ligue Corse Club et à toutes les personnes touchées par cette disparition.

*** Condoléances**

A la suite du décès de Jean Philippe LETTIG, dirigeant, entraîneur, joueur et surtout passionné au sein l'AS GRANS Foot.

Le Président et les Membres du Comité de Direction adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'aux membres du Club de l'AS GRANS et à toutes les personnes touchées par cette disparition.

*** Matchs Internationaux U17**

La Fédération a confié à la Ligue l'organisation des deux rencontres internationales les 25 et 27 février prochain. L'Equipe de France U17, dont Denis MOUTIER, Directeur de notre Pôle Espoirs, est entraîneur adjoint, affrontera le Danemark dans la cadre d'une double confrontation.
Le lieu de ces rencontres reste à confirmer.

II- Correspondance du CAVIGAL NICE FOOTBALL – Championnat U18

Éric BORGHINI fait lecture du courrier du CAVIGAL NICE FOOTBALL relatif à la réforme des championnats de jeunes et aux conditions d'accessions en Championnat Régional U18 pour la saison 2020/2021.

Il précise que les dispositions relatives aux U16 et U18 ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019 avec une large majorité (78,41% des voix), et pas lors de la dernière AG.

Éric BORGHINI rappelle qu'il sera nécessaire d'intégrer en U18 R la saison prochaine les 8 clubs évoluant cette saison en Championnat National U17.

Un courrier explicatif sera adressé au CAVIGAL Football.

III- Correspondance Marignane Gignac FC – Championnat U14

Éric BORGHINI fait lecture du courriel de M. FOLCOLINI, Directeur sportif du Marignane Gignac FC relatif à l'organisation des Championnats U14 District.

Le Bureau Exécutif décide de transmettre ce courriel au Président du District de Provence.

IV- Requête RC GRASSE – Projet de séjour Footballistique aux USA (U13 Féminine)

Véronique LAINE présente le projet de séjour sportif et culturel du RC GRASSE aux USA pour les U13 Féminines.

Le Bureau Exécutif demande à Véronique LAINE de se rapprocher du Club afin de voir quel accompagnement de la LMF peut être mis en place.

V- Requête de l'ASPTT Cagnes Sur Mer – Aide financière

Le Club de l'ASPTT CAGNES SUR MER, seul représentant de la Ligue en 8^{ème} de finale de Coupe de France Foot Entreprise, a sollicité le District de la Côte d'Azur et la LMF afin d'obtenir une aide financière en vue de leurs déplacements à Paris, Rouen et en Corse.

Le District a attribué une aide de 800 €.

Le Bureau Exécutif, après discussions, décide d'attribuer une aide de 1.000 € à l'ASPTT CAGNES SUR MER.

VI- Affaires courantes

✓ Radiation

Le Bureau Exécutif enregistre les radiations suivantes :

- Club MAYOTTE FC (581478) à compter du 1er juillet 2019 – DISTRICT COTE D'AZUR

Noël MANNINO
Secrétaire Général